

# États financiers

LE 31 MARS 2005

Centre de toxicomanie et de santé mentale

# Rapport du vérificateur

## À l'intention des administrateurs du Centre de toxicomanie et de santé mentale

Nous avons vérifié le bilan du Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] au 31 mars 2005 et les états des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif et des mouvements de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CAMH. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous égards importants la situation financière de CAMH au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les comptables agréés,

*Ernst & Young LLP*

Toronto, Canada

Le 13 mai 2005

# Bilan

AU 31 MARS

| Actif                                         | 2005<br>\$         | 2004<br>\$         |
|-----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Actif à court terme</b>                    |                    |                    |
| Encaisse et placements à court terme [note 3] | 66 731 239         | 58 896 930         |
| Encaisse en fiducie [note 4]                  | 562 419            | 511 574            |
| Comptes débiteurs [note 5 et 11]              | 10 034 209         | 16 999 466         |
| Stocks                                        | 424 136            | 422 319            |
| Charges payées d'avance                       | 556 922            | 446 964            |
| <b>Total de l'actif à court terme</b>         | <b>78 308 925</b>  | <b>77 277 253</b>  |
| Investissements [note 11]                     | 1                  | 1                  |
| Immobilisations, nettes [note 6]              | 44 838 154         | 41 589 923         |
|                                               | <b>123 147 080</b> | <b>118 867 177</b> |

## Passif et actif net

### Passif à court terme

|                                                                                    |                    |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer                                            | 48 681 628         | 48 200 637        |
| Comptes en fiducie des patients [note 4]                                           | 562 419            | 511 574           |
| Produit comptabilisé d'avance [note 6]                                             | 3 672 625          | 2 227 852         |
| Contributions de recherche comptabilisées d'avance [note 8]                        | 14 501 488         | 19 683 777        |
| <b>Total du passif à court terme</b>                                               | <b>67 418 160</b>  | <b>70 623 840</b> |
| Contributions pour dépenses en immobilisations<br>comptabilisées d'avance [note 7] | 32 919 823         | 27 699 448        |
| <b>Total du passif</b>                                                             | <b>100 337 983</b> | <b>98 323 288</b> |
| Passifs éventuels [note 12]                                                        |                    |                   |

### Actif net

|                                                |                    |                    |
|------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Investissements en immobilisations [note 9[a]] | 11 918 331         | 13 890 475         |
| Non affecté                                    | 10 864 139         | 6 626 787          |
| Fonds de dotation                              | 26 627             | 26 627             |
| <b>Total de l'actif net</b>                    | <b>22 809 097</b>  | <b>20 543 889</b>  |
|                                                | <b>123 147 080</b> | <b>118 867 177</b> |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Approuvé par le Conseil :

Le président,  
Conseil d'administration,



Le président,  
Comité de la vérification et des finances,



# État des résultats

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

| <b>Recettes</b>                                                                             | <b>2005</b><br>\$  | <b>2004</b><br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| Ministère de la Santé et des Soins de longue durée                                          | <b>208 722 905</b> | 206 132 980       |
| Clients de l'extérieur de la province                                                       | <b>444 587</b>     | 334 441           |
| Revenus différentiels pour hospitalisation<br>en chambre privée ou semi-privée              | <b>217 871</b>     | 251 739           |
| Subventions, contributions et dons [note 8]                                                 | <b>24 143 804</b>  | 19 087 240        |
| Activités auxiliaires                                                                       | <b>13 143 543</b>  | 13 676 603        |
| Amortissements et contributions pour dépenses<br>en immobilisations comptabilisées d'avance | <b>3 335 932</b>   | 4 548 422         |
| Intérêts                                                                                    | <b>1 233 825</b>   | 1 476 768         |
|                                                                                             | <b>251 242 467</b> | 245 508 193       |

## Dépenses

|                                                                                |                    |             |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| Salaires et avantages sociaux [note 10]                                        | <b>191 794 664</b> | 181 352 618 |
| Fournitures et autres frais de bureau                                          | <b>44 301 620</b>  | 43 524 898  |
| Amortissement pour dépréciation                                                | <b>5 597 444</b>   | 5 827 014   |
| Loyer                                                                          | <b>2 258 687</b>   | 2 129 357   |
| Médicaments et fournitures médicales                                           | <b>3 690 146</b>   | 3 367 390   |
| Services médicaux et chirurgicaux                                              | <b>3 397 614</b>   | 603 288     |
|                                                                                | <b>251 040 175</b> | 236 804 565 |
| Excédent des recettes sur les dépenses<br>avant la subvention de réaménagement | <b>202 292</b>     | 8 703 628   |
| Subvention de réaménagement [note 6]                                           | <b>2 062 916</b>   | —           |
| <b>Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice</b>                  | <b>2 265 208</b>   | 8 703 628   |

Voir les notes afférentes aux états financiers

# État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

|                                                                    | 2005                          |                   |                      |                   | 2004              |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
|                                                                    | INVESTI EN<br>IMMOBILISATIONS | NON<br>AFFECTÉ    | FONDS DE<br>DOTATION | TOTAL             | TOTAL             |
|                                                                    | \$                            | \$                | \$                   | \$                | \$                |
| <b>Actif net, début de l'exercice</b>                              | <b>13 890 475</b>             | <b>6 626 787</b>  | <b>26 627</b>        | <b>20 543 889</b> | <b>11 840 261</b> |
| Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice             | —                             | <b>2 265 208</b>  | —                    | <b>2 265 208</b>  | <b>8 703 628</b>  |
| Évolution nette des investissements en immobilisations [note 9[b]] | <b>(1 972 144)</b>            | <b>1 972 144</b>  | —                    | —                 | —                 |
| <b>Actif net, fin de l'exercice</b>                                | <b>11 918 331</b>             | <b>10 864 139</b> | <b>26 627</b>        | <b>22 809 097</b> | <b>20 543 889</b> |

Voir la note afférente aux états financiers

# État des mouvements de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

| <b>Activités de fonctionnement</b>                                                       | <b>2005</b><br><b>\$</b> | <b>2004</b><br><b>\$</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice                                   | <b>2 265 208</b>         | <b>8 703 628</b>         |
| Addition (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie                           |                          |                          |
| Amortissement pour dépréciation                                                          | <b>5 597 444</b>         | <b>5 827 014</b>         |
| Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance | <b>(3 335 932)</b>       | <b>(4 548 422)</b>       |
|                                                                                          | <b>4 526 720</b>         | <b>9 982 220</b>         |
| Évolution nette du solde des fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation    | <b>3 596 957</b>         | <b>4 759 302</b>         |
| <b>Rentrées nettes liées aux activités de fonctionnement</b>                             | <b>8 123 677</b>         | <b>14 741 522</b>        |

## Activités de financement et d'investissement

|                                                                       |                    |                    |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Acquisition de valeurs immobilisées                                   | <b>(8 845 675)</b> | <b>(4 904 664)</b> |
| Contributions affectées aux immobilisations                           | <b>8 556 307</b>   | <b>1 860 493</b>   |
| <b>Sorties liées aux activités de financement et d'investissement</b> | <b>(289 368)</b>   | <b>(3 044 171)</b> |
| <b>Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice</b>             | <b>7 834 309</b>   | <b>11 697 351</b>  |
| Encaisse et placements à court terme, début de l'exercice             | <b>58 896 930</b>  | <b>47 199 579</b>  |
| <b>Encaisse et placements à court terme, fin de l'exercice</b>        | <b>66 731 239</b>  | <b>58 896 930</b>  |

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Notes afférentes aux états financiers

LE 31 MARS 2005

## 1. Statut de personne morale

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto ; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. CAMH a pour vocation de fournir des services de traitement, d'éducation et de recherche liés à la toxicomanie et la santé mentale. CAMH a été constitué en personne morale sans capital-actions par lettres patentes de fusion en vertu de la Loi sur les personnes morales (Ontario) le 23 janvier 1998. CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ; à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités de CAMH sont assujetties aux dispositions de la Loi sur les hôpitaux publics.

## 2. Principales conventions comptables

### Présentation

Les présents états financiers font état de l'actif, du passif et des activités de CAMH. Les activités d'exploitation de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale [la « Fondation »], une entité affiliée libre, sont présentées séparément. La direction a préparé les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

### Recours aux estimations

Pour préparer les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui modifient les soldes des éléments d'actif et de passif ainsi que l'actif et le passif éventuels présentés en date des états financiers et les montants des recettes et des dépenses présentés pendant la période d'exercice. Les résultats pourraient être différents de ces estimations.

### Constatation des produits

CAMH a recours à la méthode comptable du report de contributions, laquelle comprend les dons et subventions gouvernementales. Les contributions non affectées sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou recevables si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement raisonnablement assuré. Les contributions affectées à l'externe, incluant les dons et les subventions gouvernementales, qui ne sont pas destinées au fonds de dotation, sont comptabilisées d'avance et imputées à l'exercice correspondant à la dépense.

Les contributions au fonds de dotation sont comptabilisées comme des gains directs de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont calculés comme revenus l'année où les charges sont comptabilisées. Les revenus de placement non affectés sont calculés comme revenus l'année où ils sont encaissés.

Les subventions et contributions affectées à l'externe aux immobilisations sont imputées comme contributions comptabilisées d'avance et leur amortissement est calculé sous la rubrique Activités de fonctionnement à mesure que la valeur immobilisée se déprécie, sauf pour ce qui est des contributions affectées à l'acquisition de biens-fonds, qui sont comptabilisées comme des augmentations de l'actif net investi dans les immobilisations.

### Placements à court terme

Les placements à court terme sont inscrits selon leur coût ou leur valeur marchande, la valeur moindre étant la valeur retenue.

### Stocks

Les stocks sont évalués selon leur coût moyen ou leur coût de remplacement, la valeur moindre étant la valeur retenue.

### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont évaluées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations d'apport sont calculées à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire pour leur durée d'utilisation probable, comme suit :

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| Édifice                 | de 20 à 40 ans |
| Équipement              | de 5 à 15 ans  |
| Améliorations foncières | 10 ans         |

# Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

## Contributions comptabilisées d'avance

Les contributions destinées à acquérir des immobilisations sont comptabilisées d'avance et amorties de la même façon et durant la même période que les immobilisations connexes.

## Biens et services d'apport

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des activités de bénévolat, les services d'apport ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les biens d'apport ne sont pas non plus comptabilisés dans ces états financiers.

## Régimes de prestations aux employés

### RÉGIMES INTERENTREPRISES

Certains employés de CAMH et tous les nouveaux membres de CAMH peuvent être participants au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan [le « Régime »], un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. La comptabilité relative au régime à cotisations déterminées, en vertu de laquelle les contributions sont imputées à l'exercice lorsqu'elles deviennent exigibles, est appliquée au Régime, puisque CAMH ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer la comptabilité relative au régime à prestations déterminées. Certains employés de CAMH qui travaillaient dans l'un des organismes prédécesseurs sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario [le « Régime de retraite du SEFPO »], un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. La comptabilité relative au régime à cotisations déterminées est appliquée au Régime de retraite du SEFPO, puisque CAMH ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer la comptabilité relative au régime à prestations déterminées.

## 3. Encaisse et placements à court terme

À court terme, CAMH investit exclusivement dans des obligations de haute qualité et hautement liquides des gouvernements provincial et fédéral canadiens, des bons du Trésor et des effets de commerce.

## 4. Encaisse en fiducie

CAMH gère les sommes appartenant à ses patients et ex-patients, reçues du ministère des Services sociaux et communautaires, suite à une entente de fiducie. L'encaisse en fiducie est compensée par un passif correspondant.

## 5. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent les éléments suivants :

|                                                    | 2005<br>\$ | 2004<br>\$ |
|----------------------------------------------------|------------|------------|
| Ministère de la Santé et des Soins de longue durée | 3 360 691  | 9 728 323  |
| Patients                                           | 384 056    | 370 503    |
| Autres [note 11]                                   | 6 289 462  | 6 900 640  |
|                                                    | 10 034 209 | 16 999 466 |

## 6. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

|            | 2005<br>COÛT<br>\$ | AMORTISSEMENT<br>CUMULÉ<br>\$ | VALEUR COMPTABLE<br>NETTE<br>\$ |
|------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Terrains   | 9 485 465          | —                             | 9 485 465                       |
| Édifice    | 28 470 016         | 6 413 717                     | 22 056 299                      |
| Équipement | 41 467 120         | 28 170 730                    | 13 296 390                      |
|            | 79 422 601         | 34 584 447                    | 44 838 154                      |

# Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

|            | 2004       |               |                  |
|------------|------------|---------------|------------------|
|            | COÛT       | AMORTISSEMENT | VALEUR COMPTABLE |
|            | \$         | CUMULÉ        | NETTE            |
|            | \$         | \$            | \$               |
| Terrains   | 9 485 465  | —             | 9 485 465        |
| Édifice    | 25 018 669 | 5 394 057     | 19 624 612       |
| Équipement | 36 072 792 | 23 592 946    | 12 479 846       |
|            | 70 576 926 | 28 987 003    | 41 589 923       |

Le 24 juin 2004, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée [« le MSSLD »] s'est engagé à accorder une subvention de planification et de conception de 16 millions de dollars pour la phase 1 du projet de réaménagement du site [« le projet »]. Grâce à ce projet en plusieurs phases, l'emplacement de la rue Queen, un hôpital psychiatrique traditionnel, deviendra un centre de calibre mondial dans les domaines des soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de la recherche, de l'éducation, de la promotion de la santé et de la prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain. CAMH regroupera les activités de ses quatre emplacements principaux au nouvel emplacement réaménagé, qui sera le point central des programmes, des services et des ressources de CAMH.

Au 31 mars 2005, CAMH avait reçu 4 800 000 \$ de la subvention. Un montant de 1 147 950 \$ [note 7] lié aux coûts de la phase 1 engagés pendant l'exercice et capitalisés a été inscrit au poste des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance. Un montant de 2 062 916 \$ lié aux coûts de la phase 1 passé en charges au cours des exercices précédents est inscrit dans l'état des résultats. Le solde de 1 589 134 \$ a été reporté et inclus dans le produit comptabilisé d'avance. L'état des résultats comprend un montant de 1 031 891 \$ au titre des coûts liés aux autres phases du projet.

## 7. Contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance

Les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance représentent la somme non amortie de dons et de subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Leur amortissement est inscrit comme revenu dans l'état des résultats. Les modifications au solde des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance sont les suivantes :

|                                                                                                | 2005<br>\$  | 2004<br>\$  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Solde, début de l'exercice                                                                     | 27 699 448  | 30 387 377  |
| Moins amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance | (3 335 932) | (4 548 422) |
| Addition des contributions affectées aux immobilisations [note 6]                              | 8 556 307   | 1 860 493   |
| Solde, fin de l'exercice                                                                       | 32 919 823  | 27 699 448  |

## 8. Contributions de recherche comptabilisées d'avance

Les contributions de recherche comptabilisées d'avance représentent la somme inutilisée des subventions et dons grevés d'affectations d'origine externe pour la recherche et d'autres fins précises. Les modifications au solde des contributions de recherche comptabilisées d'avance sont les suivantes :

|                                       | 2005<br>\$   | 2004<br>\$   |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Solde, début de l'exercice            | 19 683 777   | 17 224 833   |
| Somme reçue pendant l'exercice        | 18 961 515   | 21 546 184   |
| Recettes imputées à l'exercice actuel | (24 143 804) | (19 087 240) |
| Solde, fin de l'exercice              | 14 501 488   | 19 683 777   |

Au chapitre de la recherche, les fonds ont été utilisés comme suit :

|                                       | 2005<br>\$ | 2004<br>\$ |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Salaires et avantages sociaux         | 12 498 226 | 12 276 568 |
| Fournitures et autres                 | 8 664 347  | 6 803 247  |
| Services médicaux et chirurgicaux     | 2 981 231  | 7 425      |
| Recettes imputées à l'exercice actuel | 24 143 804 | 19 087 240 |

# Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

## 9. Investissements en immobilisations

[a] Les investissements en immobilisations sont calculés comme suit :

|                                                                                                 | 2005<br>\$   | 2004<br>\$   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Immobilisations, nettes                                                                         | 44 838 154   | 41 589 923   |
| Sommes financées par les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance | (32 919 823) | (27 699 448) |
|                                                                                                 | 11 918 331   | 13 890 475   |

[b] L'évolution nette des investissements en immobilisations est calculée comme suit :

|                                                                                          | 2005<br>\$  | 2004<br>\$  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Acquisition d'immobilisations financées à l'interne                                      | 289 368     | 3 044 171   |
| Amortissement des immobilisations                                                        | (5 597 444) | (5 827 014) |
| Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance | 3 335 932   | 4 548 422   |
|                                                                                          | (1 972 144) | 1 765 579   |

## 10. Régime de retraite

Certains employés de CAMH et tous les nouveaux membres de CAMH peuvent être participants au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan, un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. Ce régime est comptabilisé comme régime à cotisations déterminées. La contribution de CAMH pour l'exercice en cours était de 6 992 553 \$ [2004 : 5 797 185 \$] et est inscrite au poste Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé. Certains employés de CAMH sont des participants au Régime de retraite du SEFPO, un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. Le Régime de retraite du SEFPO est comptabilisé comme un régime à prestations déterminées. La contribution de CAMH au Régime de retraite du SEFPO pour l'exercice était de 2 207 283 \$ [2004 : 2 223 755 \$] et est inscrite au poste Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé.

## 11. Entité affiliée

La Fondation est une société indépendante sans capital-actions dotée de son propre conseil d'administration. Elle verse des dons à CAMH à des fins d'immobilisations et de recherche. La comptabilité de la Fondation n'est pas incluse dans les présents états financiers. Au 31 mars 2005, l'actif net de la Fondation était de 14 915 871 \$ [2004 : 15 342 647 \$]. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, les sommes reçues et recevables de la Fondation totalisaient 1 124 527 \$ [2004 : 1 271 089 \$]. Ces sommes ont servi à financer des immobilisations et des projets de recherche. Au 31 mars 2005, les sommes recevables de la Fondation, incluses dans les comptes débiteurs, liées aux contributions et montants mentionnés plus haut, payés par CAMH au nom de la Fondation, totalisaient 995 228 \$ [2004 : 1 412 863 \$].

1437475 Ontario Inc. [la « société »] est une société indépendante dont CAMH possède 24 % des actions émises et en circulation. CAMH a reçu ces actions en contrepartie partielle du transfert de technologie à la société au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001. L'investissement est inscrit à une valeur nominale de 1 \$. La société a été inactive au cours de l'exercice.

## 12. Passifs eventuels

CAMH contribue au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [« HIROC »] qui consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du compte intégré du HIROC versent des cotisations annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les membres peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le compte intégré subit des pertes pour leurs années d'adhésion. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice terminé le 31 mars 2005.

# Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

## 13. Baux

Les loyers minimaux annuels exigibles pour les emplacements au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

|                    | \$        |
|--------------------|-----------|
| 2006               | 2 313 000 |
| 2007               | 2 113 000 |
| 2008               | 1 788 000 |
| 2009               | 1 504 000 |
| 2010               | 1 231 000 |
| Années ultérieures | 8 976 000 |

## 14. États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers de 2005.



Un Centre collaborateur  
de l'Organisation panaméricaine de la santé  
et de l'Organisation mondiale de la Santé  
Affilié à l'Université de Toronto

Available in English

3117b / 06-05